



# DOBERMANN CLUB DE FRANCE

Président : Monsieur Claude CALLEJON

Club officiel de race affilié à la Société Centrale Canine

Site internet : <http://www.dobermann-club-france.asso.fr/>

Adresse mail : [site@dobermann-club-france.asso.fr](mailto:site@dobermann-club-france.asso.fr)

---

## Procès-verbal du Comité directeur du 06/10/2021

Réunion effectuée en visioconférence.

**Participants :** Claude Calléjon, Richard Bredin, Eliane Jegou, Sandy Machado, Virginie Piquerel, Nicolas Herbin, Stéphanie Avenard, Sébastien Hamel, Didier Tachain, Valérie Bějottes.

**Démissionnaire :** Serge Debski

**Absents excusés :** Laurie Lecoustre

### Ordre du Jour :

- Approbation du PV modifié de la dernière réunion en date
- Nationale d'élevage 2022
- Démission de M. Serge Debski
- Demande de jugement de Mme Makomaski
- Projet Bitten : courrier de M. Franz Bějottes
- Adhérents
- Suite de la délégation de Mme Bérengère Mourand
- ZTP de novembre 2021
- Grille de cotation
- Tests de caractère
- Courriers
- Divers

Début de la réunion 20 h

- **Approbation du dernier PV** adoptée à l'unanimité des participants
- **Retours liés à l'annulation de la Nationale d'élevage 2021 :** Claude Calléjon demande à chacun de donner son avis sur cette annulation. Didier Tachain rappelle qu'en temps normal, une Nationale est obligatoire une fois par an mais Claude répond qu'avec la crise sanitaire, plein de règlements n'ont pu être appliqués. Il était illogique de la maintenir et cela aurait entraîné trop de frais. Nicolas Herbin précise

qu'au Championnat de France il n'y avait personne non plus. Eliane Jegou pense qu'il faudrait centrer davantage le lieu. Est évoqué le Club canin de Macon. Didier évoque l'importance du site et du prestige du lieu. Sébastien Hamel propose, comme à Flins, de l'organiser dans le cadre d'une autre exposition. Cela amènerait plus de visiteurs et ce serait plus facile à organiser côté logistique. Claude précise que nos adhérents préfèrent être entre eux. Stéphanie Avenard pense que cela ferait découvrir à d'autres personnes nos Dobermanns. Claude revient sur la nécessité de logements proches et accessibles ; à Dannemarie, il y avait peu de lieux d'hébergement ; près d'une grande ville, ce serait bien, dans le cadre d'une CACIB par exemple. Didier regrette une perte de prestige et pense qu'il faut chercher un site adapté. Valérie Bějottes évoque le problème de la date si l'on choisit une IB. Nicolas pose le double avantage pour les exposants de faire un CAC dans le cadre de la NE le samedi et une CACIB le dimanche. Autre avantage pour Claude, on pourrait différencier avec 2 juges étrangers qui pourraient nous amener des chiens de leur pays, cela ramènerait de la notoriété ; il faut relancer la machine. Il est décidé de voir avec le calendrier 2022 des expositions.

- **Démission de Serge Debski** : le Président lit la lettre de démission du comité de M.Debski. Démission actée par le Comité.
- **Demande de jugement de Mme Makomaski** : lecture de la demande par Claude. Le comité pense qu'il est temps de rouvrir l'accès aux jugements. La demande est acceptée. Mme Makomaski devra se rapprocher d'un juge français (Claude Calléjon, Carole Bard ou Didier Tachain) pour faire un assessorat. Un courrier lui sera envoyé par Valérie en ce sens.
- **Projet Bitten** : suite au courrier et au diaporama envoyé par M. Bějottes à Claude Calléjon et transmis par lui-même au comité avant cette réunion, une conversation s'engage sur l'éventualité pour le DCF de participer à ce projet qui a pour objet de lutter contre la CMD. Virginie Piquerel, responsable santé, prend la parole pour expliquer le caractère de cette étude en cours de publication. Il s'agit de faire le point sur l'évaluation prospective du lactate plasmatique comme biomarqueur de la cardiomyopathie dilatée chez le dobermann. Ces recherches sont menées par le Professeur Garcia en collaboration avec Mme Bitten Jönsson, éleveuse danoise depuis plus de 30 ans. L'idée est de participer

à cette étude en demandant à nos propriétaires de dogs de pratiquer sur leurs chiots et chiens un simple test sanguin. Même si ce test n'est pas la panacée ni la solution définitive pour enrayer la maladie, Virginie, après renseignements pris auprès de vétérinaires, pense qu'il est de l'intérêt du club d'essayer et de tenter ainsi d'améliorer la santé de notre cheptel. Didier, Sandy et Valérie vont dans ce sens également. Après avis de tous, il est finalement décidé de créer un groupe de travail sur ce sujet. Une Commission Santé est créée avec pour membres : Virginie, Didier, Sandy et Valérie. Cette commission sera en contact et communication avec les personnes qui nous ont proposé cette participation à savoir : Franz Béjottes, Samantah Acres, Krystell Roland, Myriam Turpin, Catherine et Michel Bosma.

- **Adhérents** : Claude nous donne le nombre d'adhérents au club à ce jour soit 167.
- **Délégations** : est encore une fois évoqué le problème des délégués qui ne rendent pas le reliquat financier de leur délégation quand ils quittent celle-ci. Virginie veut revoir le principe du compte personnel. Que ce soit une avance ou un remboursement, tout devrait passer par le compte du DCF uniquement comme on le fait déjà pour le Boxdobrott. Il est décidé par le comité que les comptes seront fermés et que l'on repartira à zéro en 2022.
- **ZTP** : elle aura lieu le 11 décembre 2021 à Achères. Le juge Becht est pressenti. Cette information sera à communiquer.
- **Grille de cotation** : Nicolas soulève le problème de l'absence de régionale cette année. Des aménagements vont s'avérer nécessaires pour le niveau 4. Il faudra voir sans doute au cas par cas tout comme pour le titre de DCF Sieger. A étudier en commission élevage suite à une demande au comité.
- **Tests de caractère** : La prise en charge financière sera par le DCF et non par la Régionale. Nicolas demande un coup de pouce financier pour relancer les régionales. Il est décidé que les engagements TAN, TAT et TC reviendront au club et non plus à la délégation. Le délégué aura rétrocession des engagements beauté. Nicolas pense qu'il faudrait refaire le carnet des testeurs. Une question s'est posée et l'information est à vérifier : on ne peut passer le TAN que 2 fois. Il est à noter

également que Didier Tachain voit sa nomination de testeur effective depuis le 2 octobre 2021.

**Divers :**

- 1<sup>er</sup> week-end d'octobre 2022 : date posée pour la Régionale de Mr Brebion
- 12/13 mars 2022 prévision Boxdobrott à Domérat

La séance est levée à 22 h 30

Valérie Béjottes

Sécretaire